



Conseil Municipal de Saint-André-de-Roquelongue

Ordre du jour

De la séance du 19 novembre 2020

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 12 octobre 2020 (délibération n°2020-59) ;
2. Election des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offre (Délibération n°2020-60) ;
3. Approbation de la mise en place du régime indemnitaire dit RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour les agents contractuels de la Commune (Délibération numéro 2020-61) ;
4. Approbation de la décision modificative n°2 du budget 2020 de la Commune (Délibération n° 2020-62) ;
5. Rétrocession à titre gratuit du passage des Grives appartenant à Messieurs Augier, Rabello et Boubes à la commune (Délibération n°2020-63) ;
6. Approbation de la gratuité de loyer pour la S.A.S La Renaissance, prochain locataire du local commercial de la boulangerie, sise place du Foyer, pour une durée de 3 mois (Délibération n° 2020-64) ;